

AUSTRALIE

Malgré une croissance vigoureuse et régulière, il subsiste un retard de PIB par habitant par rapport aux pays les plus performants en raison d'un net déficit de productivité. Les taux d'emploi sont relativement faibles pour les personnes peu qualifiées et les travailleurs âgés, malgré une amélioration récente.

Priorités

Réformer les régimes d'invalidité

Enjeu et recommandations : pour accroître le faible taux d'activité des personnes de 55 ans et plus et des bénéficiaires de la pension d'invalidité (DSP), il avait été recommandé que l'application des conditions plus strictes d'ouverture des droits pour les nouveaux bénéficiaires de la DSP soit étendue à tous les titulaires de cette pension, après évaluation de leur employabilité selon des critères médicaux.

Mesures prises : aucune mesure n'a été prise depuis la réforme de 2006, qui a renforcé l'obligation de travailler et durci les conditions d'ouverture des droits pour les nouveaux bénéficiaires de la DSP. Les effets de cette réforme sont en cours d'évaluation.

Améliorer les résultats éducatifs dans le deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Enjeu et recommandations : pour réduire la proportion d'élèves quittant prématurément l'école et n'ayant que de mauvaises perspectives d'emploi, il avait été recommandé de développer l'enseignement professionnel et le système de formation, tout en aidant davantage les enfants en difficulté, surtout ceux des catégories défavorisées à faible niveau d'instruction.

Mesures prises : le budget 2007-08 a augmenté les crédits consacrés aux classes de soutien, de façon que les enfants soient plus nombreux à en bénéficier. Trois collèges techniques seront également créés, ce qui portera leur nombre total à 28. Les incitations financières et l'élargissement du dispositif de prêts remboursables en fonction du revenu multiplieront les possibilités d'entreprendre une formation professionnelle.

Renforcer la concurrence dans les industries de réseau

Enjeu et recommandations : pour stimuler la concurrence et l'efficacité dans les infrastructures, il avait été recommandé de mettre en place au niveau national une réglementation uniforme pour le réseau ferroviaire inter-États et de renforcer la neutralité concurrentielle entre les transports ferroviaires et routiers; dans le secteur de l'électricité, de supprimer la réglementation des prix de détail applicable aux ménages et de privatiser les producteurs à capitaux publics; dans le secteur de l'eau, d'accélérer la réforme.

Mesures prises : le Conseil des gouvernements australiens (COAG) a décidé de mettre en œuvre une réforme nationale uniforme concernant la sécurité des transports ferroviaires. Afin d'améliorer le fonctionnement du marché national de l'énergie, le COAG a décidé la mise en place dans le secteur de l'électricité et du gaz d'un opérateur national doté de nouvelles fonctions pour le transport au niveau national. Il a en outre incité les États contrôlant encore des entreprises dans le secteur de l'électricité à les privatiser. Une réforme a été adoptée pour une meilleure gestion du principal bassin hydraulique australien (le bassin Murray Darling).

Réduire encore les taux marginaux effectifs d'imposition pour les bas revenus

Enjeu et recommandations : pour diminuer l'impact des trappes à bas salaires pour les salariés à bas revenu et les inciter à passer du temps partiel au temps plein, il avait été recommandé d'abaisser les taux d'imposition pour les premières tranches de l'impôt sur le revenu et de relever les abattements personnels ou d'abaisser les taux de retrait des prestations familiales subordonnées à un critère de ressources.

Mesures prises : le budget 2007-08 comporte une nouvelle baisse de l'impôt sur le revenu pour les familles à revenu faible et moyen, ce qui incite le deuxième apporteur de revenu à accroître son horaire de travail. Les aides financières destinées à améliorer l'accès aux services d'accueil de l'enfance ont également été augmentées.

Introduire plus de souplesse dans les négociations salariales et la fixation des salaires

Enjeu et recommandations : pour favoriser l'emploi des personnes peu qualifiées et faire en sorte que l'économie soit plus résiliente, il avait été recommandé de supprimer progressivement ou de simplifier le système complexe des « sentences », qui crée des planchers de salaire relativement élevés.

Mesures prises : la simplification des sentences est en cours, mais on est revenu partiellement sur la réforme de 2006 du système de négociations salariales pour renforcer le filet de sécurité destiné aux salariés. Les contrats salariaux individuels et les conventions collectives salariales concernant les travailleurs gagnant moins qu'un certain montant devront répondre à un ensemble de conditions minimales fixées dans les sentences.